

L'exercice de la gynécologie ambulatoire en cabinet médical

Pour le groupe de travail des médecins exerçant la gynécologie ambulatoire: K. Burri-Bräm, M. Rüedi-Dürst

Des questions urgentes, résultant de l'introduction du TarMed et de la nouvelle réglementation du titre de médecin spécialiste fédéral, se posent dans le secteur de la gynécologie ambulatoire.

C'est pourquoi un groupe de travail formé de médecins exerçant la gynécologie ambulatoire s'est constitué au sein de la FMP.

Par médecins exerçant la gynécologie ambulatoire, nous entendons toutes et tous les collègues qui pratiquent la médecine gynécologique, que ce soit en activité principale ou exclusive, et ce, sans titre de médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique. Ces activités comprennent les examens et les conseils gynécologiques et obstétricaux, ainsi que le diagnostic et les thérapies ou interventions qui peuvent être pratiquées de façon ambulatoire en cabinet médical.

Correspondance:
Käthi Burri-Bräm
Médecin praticienne
Bahnhofstrasse 16
CH-8580 Amriswil
Fax 071 411 66 30
E-mail: b.k.burri@bluewin.ch

Nous discernons principalement les problèmes suivants dans ce secteur:

- Après l'introduction de la nouvelle tarification, rien ne sera changé pour nous au titre de la préservation de l'acquis. Car toutes les prestations pratiquées jusqu'ici pourront continuer à être facturées. Mais quelle sera la situation en 2007, après expiration du délai de transition? Quelles prestations seront clairement liées à un titre de médecin spécialiste fédéral et ne pourront plus être facturées par des médecins ne portant pas ce titre, même s'ils possèdent la formation nécessaire?
- Les médecins non spécialistes pourront-ils encore avoir accès aux formations pour acquérir l'attestation de formation complémentaire et le certificat d'aptitude technique? Ou bien ces formations leur seront-elles fermées, faute de titre de spécialiste?
- Nous devons dès maintenant nous occuper de ces thèmes, pour ne pas être coupés de notre discipline, à moyen terme.
- Nous souhaitons continuer à travailler au plus haut niveau de qualité en gynécologie ambulatoire et nous devons donc pouvoir continuer à nous former, en suivant des formations continues.

En soulevant ces questions, notre but est de faire valoir et de défendre nos intérêts.

C'est pourquoi, en premier lieu, il est important pour nous de savoir quelle est la taille du groupe des médecins qui exercent la gynécologie ambulatoire, sans titre FMH ou avec un titre FMH dans une autre discipline; car plus notre groupe est important, plus nos demandes acquièrent de poids.

Nous invitons donc tous ceux dont l'activité en cabinet médical correspond à celles décrites ci-dessus à se manifester auprès de nous.